

reux de connaître l'opinion de camarades sur ce principe. Ce qu'il importe, avant tout, c'est d'obtenir un résultat quant à la dictée au C.E.P. Et c'est justement de notre travail coopératif que peut naître une solution.

M. DHERBÉCOURT, Boussières (Nord).

Pour une utilisation rationnelle de nos documents

Dans « L'Éducateur » n° 6, Freinet montre les impossibilités d'utilisation qu'apporteraient les complexes d'intérêt publiés l'an passé. Pour ma part, j'ai eu plusieurs fois cependant l'occasion d'en tirer profit, ce qui ne veut pas dire que je demande d'en continuer la publication.

C'est bien sur la documentation que notre effort doit porter d'abord. Et, sans même attendre que notre collection B.T. compte 300 à 400 titres, nous devons nous organiser pour utiliser au maximum les documents déjà à notre disposition : les B.T., les « Enfantines », « la Gerbe » sont des mines de documents en partie inexploitées parce que non utilisées rationnellement.

A plusieurs reprises, depuis Toulouse, j'ai manifesté ce désir de voir réaliser un système de classification plus complet ; puis, pour mon compte personnel, j'ai entrepris le travail dont nous ne cessons de retirer satisfaction dans notre école.

Dans les premières pages du P.T.C., Lallemand conseille d'utiliser les numéros doubles sans exagération cependant : « Le mieux est de faire un choix et de placer la gravure à l'endroit le plus convenable ». Eh bien ! je crois, au contraire, que nous ne devons pas craindre les numéros doubles, triples ou quadruples et les fiches de renvoi indispensables.

Par exemple, j'ai reçu ce matin la B.T. « Mont Blanc, 4.807 m. ». Il est bien entendu que le n° 121 est l'endroit qui peut paraître le plus convenable pour la ranger, puisqu'elle traite tout au long et magnifiquement de « sommets, ascensions, observatoires ».

Mais, si nous étudions les Alpes, ou le tourisme, toute la B.T. sera enoère bien utile. C'est pourquoi, je mentionne, sur la fiche de renvoi 93.12.1, sur la fiche de renvoi 93 Alp et sur la fiche de renvoi 683, l'existence de cette B.T. 134.

Mon fichier, assez riche, me fournira bien à l'occasion des photos et des textes sur le téléphérique, est-ce suffisant pour que je refuse ce complément qui m'arrive ce matin sur le téléphérique du Brévent et des Houches-Bellevue ? Je ne le pense pas ; aussi, j'inscris sur la fiche de renvoi 468 : B.T. 134, p. 2 et 6. J'inscrirai de même :

467 : le train du Mont Blanc, B.T. 134, p. 7.

491.2 : Guides (règlement, salaires), B.T. 134, p. 4 et 22.

129 : Refuges, B.T. 134, p. 4 et 9 à 12.

153 : Protection des refuges contre la foudre, B.T. 134, p. 9 et 12.

159 : La neige au mois d'août, B.T. 134, p. 10, 11 et 16.

158 : Mains et pieds gelés au mois d'août, B.T. 134, p. 13.

362 : Cuivre pour revêtement refuges, B.T. 134, p. 9 et 12.

364 : Aluminium pour revêtement refuges, B.T. 134, p. 9 et 12.

Et c'est ainsi que, peut-être plusieurs fois dans l'année, notre travail nous fera retrouver Buridant dans son ascension.

Pour le travail de chaque jour, plusieurs B.T. et plusieurs « Enfantines » sortent de la bibliothèque, en même temps que les fiches sortent du fichier et les enfants de l'école pour étudier le milieu local. Je suis convaincu que la présentation variée d'un même sujet permet le souvenir sans grand effort de mémoire, et les résultats obtenus dans nos classes sont à ce propos très satisfaisants.

Je vous donne également copie de l'index porté en tête de la B.T. 135 et qui indique les mentions devant figurer sur mes fiches de renvoi.

773 : Serpent, B.T. 135.

773.1 : Couleuvre, B.T. 135, p. 2 et 6 à 16 ; pythons, boas, p. 21 et 22.

773.2 : Vipère, p. 3 et 17 à 20 ; cobra et crotales, p. 23.

679 : Sérum antivenimeux, p. 20 ; vaccination par morsure, p. 24.

680 : Charmeur de serpents, p. 24.

B.T. 136 : Le fromage du Cantal.

236.3 : Le fromage du Cantal, B.T. 136.

93 Auv. : Le fromage du Cantal, B.T. 136.

236.4 : Races de bœufs, race d'Aubrac, B.T. 136, p. 7 ; race de Salers, B.T. 136, p. 8.

236.1 : Traite, p. 12 et 13 ; transport du lait, p. 14.

2.03 : Fumure pour parage, p. 15.

Il est bien évident qu'une telle façon de procéder conduit à de riches fiches de rappel qui, avec les fiches classées au même numéro, donnent très rapidement idée de l'exploitation d'un intérêt, exploitation parfois insuffisante mais toujours possible et que nous complétons par la correspondance et les enquêtes.

Certains trouveront mon travail incomplet pendant que d'autres lui reprocheront d'être trop détaillé, c'est possible. Il faudrait former une équipe pour mettre au net cette classification, et on pourrait peut-être faire éditer ces index, laissant à chacun le soin de mettre à jour ses fiches de renvoi d'après la composition de sa bibliothèque. (Je vois mal une édition des fiches de renvoi qui ne serait jamais complète puisque la vie quoti-

diennne apporte sans cesse de nouveaux documents.)

De toute façon, je crois qu'il y a là un travail coopératif qui s'impose.

Qu'en pense Freinet ?

L. BOURLIER, Curel (Hte-Marne).